



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 AVRIL 2017

PRESENTS : Mme PEYRIDIEUX Paquerette, Maire – M. BORDET Cédric, 1^{er} adjoint – Mme LAUBA Marie-Noëlle, 2^o adjointe - M. MANIERE Alain – M. GADEAUD Didier – Mme FEREOLE Françoise - Mme NAUZE Edith - M. FAIJAN Daniel - M. MALEVRE Yannick – Mme BAUDRY Véronique , Conseillers Municipaux.

EXCUSES : Mme NAUDY Marie-Christine (pouvoir à M. MANIERE)
Mme LEROUX Jacqueline (pouvoir à Mme LAUBA)
M. RIBERAUD Wilfried
M. FUNK Jean-Jacques (pouvoir à Mme PEYRIDIEUX)

SECRETARE DE SEANCE : Mme NAUZE Edith

La séance est filmée et enregistrée.

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à la majorité, par 9 voix pour et 3 contre.

ORDRE DU JOUR

I – VOTE DU BUDGET 2017 (DELIB 2017 21)

Madame le Maire rappelle que ce budget est prévisionnel et qu'il n'est modifié ou complété que sur décision du Conseil Municipal.

Le budget qui a été vu en commission des finances (Mmes NAUZE, PEYRIDIEUX, FEREOLE, Mrs FAIJAN et BORDET), est présenté par Monsieur BORDET , 1^{er} adjoint :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	117 832 €	013 – Atténuation des charges	1 000 €
012 - Frais de personnel	170 850 €	70 – Produits des services...	23 362 €
65 - Autre charges de gestion courante	34 144 €	73 – Impôts et taxes	177 653 €
66 - Charges financières	9 411 €	74 – Dotations et participations	149 696 €
022 - Dépenses imprévues	24 779 €	75 – Autres produits de gestion	7 400 €
023 – Virement à la section investissement	53 554 €	77 – Produits exceptionnels	1 200 €
042 – Opérations... (amortissements)	5 535 €	042 – Opérations...(travaux en régie)	2 500 €
		Excédent 2016 reporté	53 294 €
TOTAL	416 105 €	TOTAL	416 105 €

Sont apportés les éléments suivants :

- Vote des subventions : 1 250 € ont été prévus au bénéfice de la coopérative scolaire de l'école de Porchères pour le séjour au Pays Basque de 25 élèves de notre commune.
Subvention aux Anciens Combattants : le Président sera rencontré pour faire un point sur leur situation.
Contributions aux organismes de regroupement : la somme de 3 225 € prévue pour le Syndicat du Collège sera revue à la baisse, le syndicat mettant en place une participation financière à la charge des parents pour le transport scolaire.
- Le tribunal administratif a rejeté les trois requêtes de M. FAIJAN et Mme FEREOLE. Une ligne a été inscrite dans le chapitre « charges à caractère général » pour solder les frais d'avocats de cette affaire.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
20/21/23 -Opérations d'équipement	71 154 €	13 - subventions	35 046 €
16 – Capital des emprunts	31 697 €	10 - dotations	11 216 €
040 - Opérations (travaux en régie)	2 500 €	021 – virement section fonctionnement	53 554 €
Déficit 2016 reporté	2 677 €	28 - Amortissements	5 535 €
		1068 – affectation du résultat	2 677 €
TOTAL	108 028 €	TOTAL	108 028 €

Sont proposés au titre des opérations d'équipement :

- Travaux voirie : route du Bardou et route de la Comtesse
- Installation borne électrique : c'est un projet national et notre Syndicat d'Electrification Intercommunal propose cette installation. Elle est financée à 50 % par l'Adème, 30 % par le SDEEG et le SIE prendrait à sa charge les 20 % sur la part de la commune. Le SDEEG reste propriétaire de la borne et se charge de son entretien. Une convention d'occupation du domaine public sera signée avec la commune qui doit proposer un site. Madame le Maire propose la D10, parking place des sports ou de préférence parking avenue de la Libération. Pas d'opposition du Conseil Municipal.
- Extension des réseaux électriques et du passage de la gaine pour l'éclairage public rue Joliberge
- Acquisition autoportée et remorque
- Columbarium
- Aménagement des sanitaires de l'école (mise aux normes du handicap)
- Chaises réglables pour l'école
- Panneaux électoraux

Madame FEREOL demande des documents sur les subventions prévues au budget. Madame le Maire apporte la confirmation du Conseil Départemental reçue hier pour la somme de 6 846 € accordée pour les travaux d'aménagement des sanitaires de l'école. Nous sommes dans l'attente de la réponse au titre de la réserve sénatoriale (3 200 € demandés). Madame le Maire rappelle que Madame FEREOL, Monsieur FAIJAN et Monsieur MANIERE, Madame NAUDY se sont abstenus lors du vote des demandes de subventions pour ces travaux.

Le budget 2017 est approuvé à la majorité par 9 voix pour et 4 contre.

II – CHOIX DES ENTREPRISES (DELIB 2017 22)

Monsieur BORDET présente les différentes offres :

- Travaux voirie : l'entreprise BOUIJAUD est retenue pour un montant de 20 475 € TTC (13 voix pour)
- Acquisition autoportée et remorque : l'entreprise GASSION est retenue pour un montant de 2 950 € TTC (13 voix pour)
- Columbarium : l'entreprise CARRIERE LAFAURE est retenue pour un montant de 4 269 € TTC (9 voix pour, 4 contre)
- Aménagement des sanitaires de l'école : l'entreprise RTPM est retenue pour la maçonnerie 10 452 € TTC
Les autres devis sont en attente (13 voix pour)
- Panneaux électoraux : le devis Méfran est retenu pour 974 €

III – RETROCESSION D'UNE CONCESSION AU CIMETIERE A LA COMMUNE (DELIB 2017 23)

Suite à leur départ dans une autre région, Monsieur NEGRE et Madame GAUVRIT souhaitent rétrocéder à la commune la concession de 6m2 qu'ils avaient achetée le 22 janvier 2013. Cette concession est libre de tout corps et ne comporte aucune construction.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette rétrocession selon l'article L 2122-22 du CGCT. Aucune contribution financière ne sera attribuée.

IV – ADHESION A GIRONDE RESSOURCES (DELIB 2017 24)

Le Conseil Départemental va renforcer l'offre d'ingénierie sur le département avec la création d'une agence technique départementale qui va s'appeler « Gironde Ressources ». Cette agence apportera aux collectivités membres une assistance d'ordre administratif, juridique ou financier.

Sur proposition de Madame le Maire, par 9 voix pour et 4 contre, le Conseil Municipal :

- approuve les statuts de Gironde Ressources
- sollicite l'adhésion de la commune à ce service,
- s'engage à verser la cotisation annuelle,
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision,
- nomme Madame PEYRIDIEUX en qualité de représentant titulaire et Monsieur BORDET, suppléant.

V – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement
Suite au vandalisme survenu sur le robinet extérieur place Jules Verne, un dégrèvement de 915 € nous a été accordé sur notre facture de 1 755.12 €.
L'extension du réseau d'assainissement rue de Logerie a été chiffrée à 190 000 € pour la desserte de 8 maisons aujourd'hui. Ces travaux ne peuvent pas être subventionnés, ils ne pourront donc pas être réalisés.
- Droit de préemption
Notre délibération instituant le droit de préemption sur la commune devra être complétée. En effet, considérant que notre document d'urbanisme est une carte communale, des zones précises doivent être délimitées avec des projets d'aménagement définis. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.
- Elections présidentielles
Madame le Maire indique que le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h et rappelle quelques consignes.
Permanences : 8h – 10h30 : P. PEYRIDIEUX – E. NAUZE – V. BAUDRY – MN. LAUBA
10h30 – 13h : Y.MALEVRE – D. GADEAUD – J. LEROUX
13h -15h30 : D. FAIJAN – A. MANIERE – F.FEREOL – MC.NAUDY
15h30 – 19h : W. RIBERAUD – JJ. FUNK – C. BORDET – P.PEYRIDIEUX
- Madame FEREOL demande qu'une réglementation de circulation soit faite rue de l'Isle.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 21h52